RAPPORT FINAL D'EXPERIENCES PARTICIPATIVES

Numéro et nom de l'Expérience :

3 – Propositions pour une gestion durable de la Garonne hydroélectrique entre Boussens et Carbonne

1. Description 2
2. Objectifs 3
3. Méthode et déroulement du processus 4
   3.1. Identification, constitution et rôle des groupes d'acteurs 4
   3.2. Analyse de la perception des acteurs 5
   3.3. Partage du diagnostic territorial 7
   3.4. Définition et hiérarchisation des enjeux territoriaux et des objectifs de gestion 7
   3.5. Propositions de gestion et propositions d'actions 9
4. Participants 10
5. Résultats 11
6. Evaluation 15
7. Annexes 16

1. Description

1.1 Bassin

Le secteur de Garonne concerné s'étend sur 32 km de la retenue de Boussens à la restitution du barrage de Carbonne. Il s'inscrit dans le contexte de la Garonne hydroélectrique. Il se caractérise en effet par l'influence marquée de la chaîne des trois barrages EDF de Boussens, Cazères et Carbonne sur le fonctionnement du fleuve, et sur les usages associés. Il correspond à la masse d'eau R252B « la Garonne du confluent du Salat au confluent de l'Arize » classée masse d'eau fortement modifiée (MEFM) selon la Directive Cadre sur l'Eau qui lui fixe pour objectif l'atteinte du bon potentiel d'ici 2021.

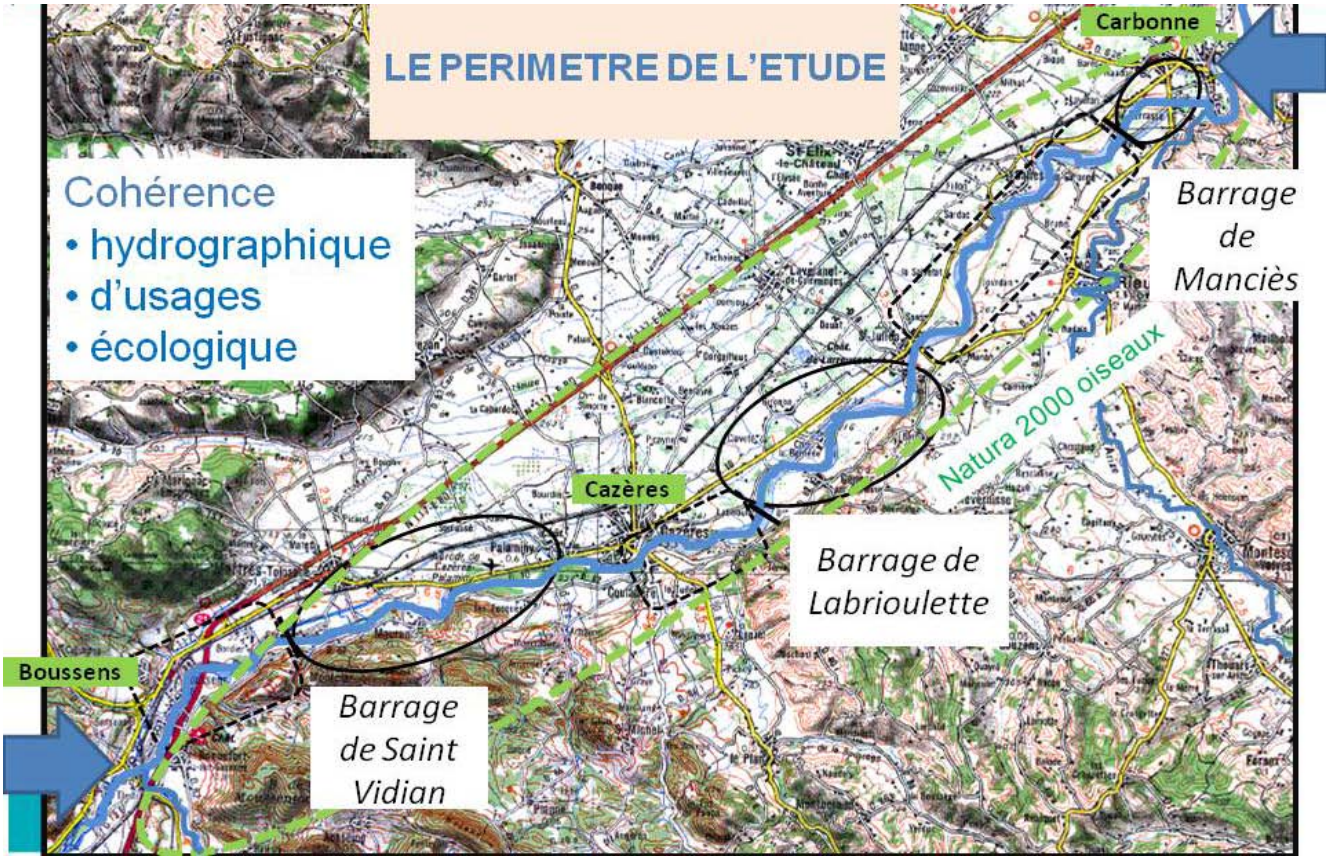

1.2 Date de début : Juillet 2010

1.3 Situation socio-environnementale de départ

Outre l'utilisation du potentiel énergétique du fleuve, les aménagements hydroélectriques ont conduit notamment à l'implantation de trois vastes retenues qui possèdent des atouts notables au niveau écologique et pour le cadre de vie. Elles accueillent notamment plusieurs bases nautiques et créent des biotopes favorables aux espèces piscicoles d'eaux calmes et à l'hivernage et à la nidification d'oiseaux remarquables.

A l'échelle du secteur, la Garonne et ses milieux naturels possèdent un potentiel écologique important. Ils s'inscrivent au Réseau Natura 2000 directive Habitats (saulaie-peupleraie et frênaie-chênaie notamment) et directive Oiseaux (« zone de protection spéciale de Boussens à Carbonne ») et sont concernés par plusieurs Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope pour les poissons migrateurs et les oiseaux (hérons bihoreau, aigrette garzette,...). Ce sont aussi des zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique. Outre ses fonctions écologiques, la Garonne et son espace fluvial remplissent de nombreuses autres fonctions (champ d'expansion de crue, dissipation d'énergie, autoépuration, ...) qui ont des effets positifs sur le cadre de vie et les activités humaines.

Le fleuve est toutefois fortement impacté par les aménagements. Ainsi, en particulier, dans les tronçons court-circuités, la diminution des débits et l'écrêtement des crues moyennes ont favorisé l'incision du chenal d'étiage, l'affleurement de la marne, la perte des habitats aquatiques, le dépérissement de la ripisylve et le développement d'une végétation ligneuse invasive sur les bancs de graviers auparavant entretenus par les courants.

Les éclusées générées par les ouvrages hydroélectriques du haut bassin se propagent vers l'aval et affectent les tronçons court-circuités entre Boussens et Carbonne par des variations soudaines de débit qui réduisent les potentialités écologiques de la Garonne.

Par ailleurs, l'envasement des retenues pose aujourd'hui des difficultés dans l'utilisation des plans d'eau : mise à l'eau des embarcations gênée voire désormais impossible sur certains pontons, navigation gênée voire impossible sur des portions importants des plans d'eau, exondation des vases en été et nuisances olfactives. Plusieurs collectivités riveraines ont sollicité le Sméag à ce sujet.

Enfin, la plaine de Garonne est couverte par de grandes cultures irriguées qui constituent une pression sur la ressource et une pression polluante. Elle abrite également une importante activité d'extraction de granulats. L'exploitation des gravières génère des impacts sur la quantité et la qualité des eaux, ainsi que sur la biodiversité et le cadre de vie. Certaines gravières après réhabilitation peuvent néanmoins constituer des sites d'intérêt écologique.

2. Objectifs

Le Sméag a été sollicité par des communes riveraines de la Garonne entre Boussens et Carbonne concernant les difficultés créées par l'envasement des retenues : navigation gênée voire impossible sur des portions importantes des plans d'eau, exondation des vases en été et nuisances olfactives, etc.

Partant de cette sollicitation, le Sméag propose une approche plus globale pour formaliser des propositions visant à une gestion durable de la Garonne sur ce secteur. L'approche est ainsi élargie à l'ensemble du secteur de la Garonne hydroélectrique en incluant les trois retenues de Boussens, Cazères et Carbonne, leurs tronçons en débit naturel et leurs tronçons court-circuités. Elle ne se limitera pas au seul problème

d'envasement mais intégrera l'ensemble des problématiques et des enjeux liés aux milieux naturels et aux usages autour du fleuve.

Partant de la prise en compte de l'ensemble des enjeux présents en lit mineur et en lit majeur influençant le fleuve, l'objectif de la démarche est d'obtenir un diagnostic partagé puis de formuler des propositions de gestion et un programme d'actions pour un développement durable du fleuve Garonne.

Il s'agit ainsi de :

- préciser le fonctionnement hydromorphologique et écologique du fleuve : état et fonctionnalités, causes et effets, enjeux et évolutions prévisibles
- dresser un bilan des usages liés au fleuve : besoins quantitatifs et qualitatifs, pressions sur le milieu, interaction avec les autres usages, enjeux et attentes,
- hiérarchiser les enjeux et proposer des objectifs concertés et actions pour concilier les usages et la sensibilité des milieux naturels. Ces actions viseront notamment à optimiser les débits minimaux, les prélèvements, la restauration du lit, des berges et des milieux, les activités hydroélectriques, touristiques et de loisir.

La démarche doit apporter des réponses avec plusieurs niveaux d'ambition selon l'état des connaissances et la complexité des problématiques : éléments de réflexion, pistes d'action, solutions concrètes d'intervention ou de non intervention. Elle aboutira à proposer un programme d'actions sur la Garonne hydroélectrique de Boussens à Carbonne.

3. Méthode et déroulement du processus

Le processus de participation vise la concertation des acteurs de la Garonne et de son territoire pour arriver à un **diagnostic partagé puis à l'élaboration concertée d'un programme d'actions et de gestion.**

Sur la base de l'analyse technique, d'une part, et d'une large **concertation des acteurs locaux**, d'autre part, cette étude doit permettre d'établir quels sont les **points de vue et les attentes des principaux acteurs** concernés par la gestion de la Garonne sur différentes thématiques (fonctionnement des cours d'eau, gestion, rôle des différents acteurs, dysfonctionnement majeurs, hydrologie, gestion des risques...).

3.1. Identification, constitution et rôle des groupes d'acteurs

La démarche est réalisée à l'initiative du Sméag entouré de plusieurs comités (voir schéma ci dessous).

Les orientations et objectifs de la démarche ont été définis au sein du comité technique du projet Sud'eau. Le Sméag échange régulièrement avec ce comité afin de s'assurer du maintien de la cohérence de la démarche au regard des objectifs du projet.

Le **comité restreint** a pour rôle d'examiner, d'amender et de valider les documents et propositions des prestataires techniques.

Le **comité de suivi élargi**, représentant l'ensemble des acteurs du territoire, est informé à l'issue de chaque phase des résultats et orientations choisies.

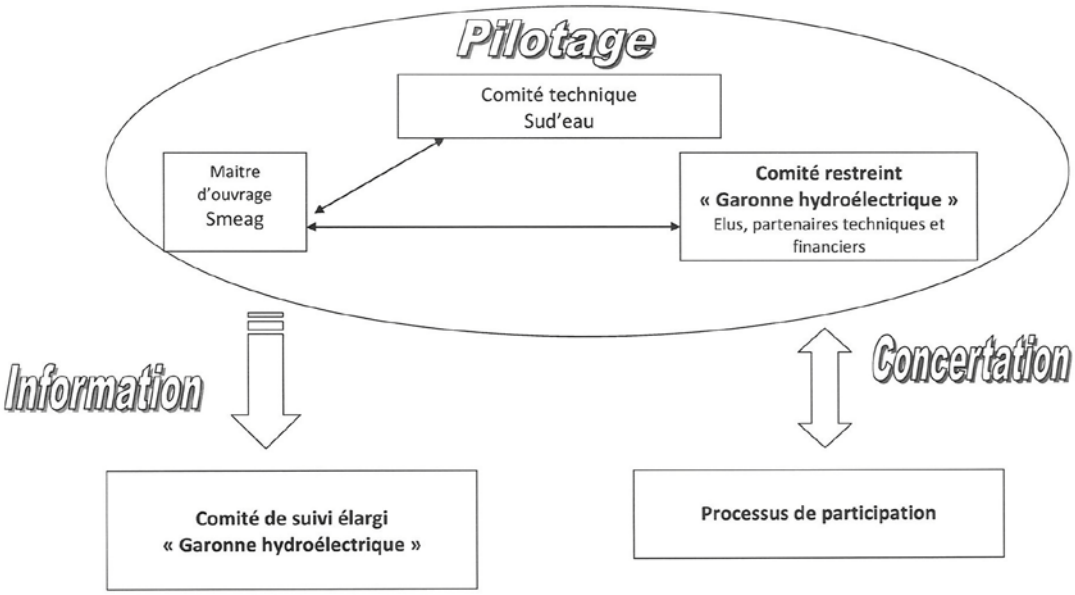

Ce comité élargi a mis en place sur la base de la liste d'acteurs identifiés par le Sméag (annexe 1. Ce comité est invité se réunir à la fin de chaque phase importante. Chaque réunion fait l'objet d'un compte-rendu transmis au comité avant la réunion suivante (exemple en annexe 2).

Afin d'organiser le travail **d'enquête, dans un premier temps**, et de **partage/concertation, dans un second temps** quatre groupes ont été mis en place.

Ces groupes sont les suivants :

- Groupe des élus locaux, représentant les communes et les collectivités du territoire ;
- Groupe des partenaires institutionnels ;
- Groupe des acteurs économiques (industrie, tourisme, agriculture, etc.)
- Groupe des riverains et associations.

Leurs rôles respectifs sont définis et présentés dès le démarrage de l'étude, lors de la réunion de lancement (voir articles de presse en annexe 3).

3.2. Analyse de la perception des acteurs

3.2.1. Un questionnaire unique

Afin d'alimenter le diagnostic et de compléter l'analyse qualitative de la Garonne et de son territoire, un recueil de la **perception des acteurs** a été réalisé.

Lors de cette d'enquête, le risque est double :

- Ne pas offrir à chaque groupe un temps de parole équilibré et que certains se sentent lésés ;
- Ne pas suffisamment structurer la collecte des avis et se retrouver avec un volume important d'information difficile voire impossible à traiter.

Pour éviter ces écueils, il est proposé de suivre les points suivants :

- Offrir à chaque groupe d'acteurs des temps d'échanges équilibré en fonction de leur rôle respectif ;
- D'élaborer un questionnaire unique destiné à recueillir des avis sur les principales questions à débattre ;
- D'effectuer un enregistrement audio-numérique des débats, afin de disposer d'une trace facilement exploitable, archivable et consultable.

Pour cette enquête, un volant de **4 réunions a été réalisé** pour impliquer chacun de ces 4 groupes.

Le questionnement s'est organisé autour de 3 niveaux :

- Les liens des acteurs avec le fleuve ;
- La vision de la Garonne au sein du territoire ;
- Les liens des acteurs avec la gestion actuelle ou future du fleuve.

Afin de collecter le plus d'avis possible sur les questions les plus centrales, il a été choisi de s'appuyer sur l'utilisation d'un **questionnaire unique**. Celui-ci a été remis aux participants des différentes réunions et a fait l'objet d'une présentation sommaire.

Pour que le renseignement de ce questionnaire soit facile et le traitement des résultats suffisamment aisé, il a été choisi qu'il soit relativement **court** (20 questions au plus) et privilégie les **questions fermées** (voir questionnaire en annexe 4)

3.2.2. Organisation des réunions de recueil de perceptions

A l'exception des réunions « riverains », qui a fait l'objet d'une annonce en mairie et par voie de presse les participants ont été avertis par courrier (postal et/ou électronique), puis relancer téléphoniquement avant chaque réunion afin d'assurer la plus large information possible (voir documents d'invitation en annexe 5).

Chaque réunion s'est déroulée selon le même schéma :

➲ Un représentant du SMEAG introduit la réunion, afin de rappeler le contexte et les objectifs de l'étude.

➲ Une présentation faite par le prestataire GéoDiag, introduit la notion de prise en compte de l'**hydromorphologie** dans la gestion des cours d'eau.

➲ Les **questionnaires** individuels sont remis et expliqués aux participants. Il leur est demandé d'y répondre immédiatement. Cela permet, d'une part, de lever les doutes sur les points qui posent des problèmes de compréhension et, d'autre part, de s'assurer d'un taux de retour satisfaisant.

En effet, dans ce type d'enquête, les retours de questionnaires par courrier sont souvent faibles. Cependant, pour augmenter les chances de toucher le plus de personnes possibles, le **questionnaire** était aussi disponible en ligne via un **lien internet**.

➲ Une fois les questionnaires restitués, les **débats** se sont ouverts sur la base d'un déroulement thématique avec des présentations gérées par le prestataire (voir présentations en annexe 6)

Ces réunions se sont plus particulièrement concentrées sur le recueil de **témoignages** et de faits concernant, d'une part, le fonctionnement des cours d'eau du bassin versant, les **évènements marquants** et, d'autre part, les **sites problématiques** et les modes de gestion de ces problèmes.

Dans le même temps, on tente de faire ressortir ce qui, pour les participants, représente les **enjeux** les plus importants du territoire ou de l'espace rivière qui soient concernés par le fonctionnement et la gestion des cours d'eau.

Les **principales questions posées**, portaient surtout sur :

- les **instabilités de falaises** (élus)
- **l'envasement et les herbiers** (conditions de navigation) acteurs économiques
- la **qualité de l'eau et l'agriculture** (riverains)
- la **mise en valeur de la Garonne** et du patrimoine (communes et acteurs économiques - offices du tourisme etc.)

3.2.3. Synthèse des avis collectés

A la suite des réunions de recueil des perceptions, une synthèse a été faite qui recueille l'ensemble des propositions émises. Celle-ci a été présentée au maître d'ouvrage avec le diagnostic technique.

3.3. Partage du diagnostic territorial

Dès que le diagnostic est prêt et validé par le Sméag, il est présenté au comité technique restreint puis présenté au comité de suivi élargi (voir articles de presse en annexe 8).

Il est ensuite présenté à nouveau aux élus locaux comme préambule au lancement de la phase de concertation destinée à la définition des éléments de cadrage du futur programme d'actions et de gestion.

3.4.Définition et hiérarchisation des enjeux territoriaux et des objectifs de gestion

Sur la base des documents et du diagnostic qui leur est présenté, **les élus locaux** sont invités à :

- Vérifier l'inventaire des enjeux riverains et à proposer des compléments/mises à jour ;
- Indiquer cartographiquement les enjeux territoriaux importants, soit pour la sécurité publique, l'intérêt général ou les équilibre socio-économiques ;

- Hiérarchiser chacun de ces enjeux à partir des 3 critères proposés (voir grille ci-après) ;
- Définir et hiérarchiser des objectifs opérationnels concernant la gestion des cours d'eau ou, plus largement, les bassins versants concernés.

➲ Inventaire des enjeux territoriaux au sein de l'espace rivière

Pour cette étape, une **carte** est remise aux élus locaux indiquant les limites du lit majeur et de l'espace de mobilité fonctionnel, ainsi que les enjeux riverains, accompagnée d'une **légende**. Il leur est demandé de faire ressortir les enjeux leur paraissant les plus importants à prendre en compte.

Exemple de codification des enjeux dans le tableau de hiérarchisation

➲ Hiérarchisation des enjeux en fonction des critères prédéfinis

Type d'enjeux	Code carto des enjeux concernés	Sécurité publique	Intérêt patrimonial	Equilibres socio-économiques
Bâti continu (zone urbaine dense)				
Bâti discontinu (habitat lache type lotissement)				
Bâti ponctuel (habitation isolé)				
Bâti ponctuel (bâtiment recevant du pubilc isolé)				
Bâti ponctuel non occupé (grange, etc.)	A1	0	1	0
Equipement divers privé (micro-centrale, camping privé, etc.)				
Equipement divers municpaux (terrain de sport, camping municipal, etc.)				
Décharge (ancienne décharge non traitée)				
Déchetterie				
STEP				
Station de pompage individuelle (irrigation)				
Station de pompage collective pour irrigation				
Station de pompage collective AEP				
Seuil répartiteur (cours d'eau + dérivation)	B1	0	1	0
Dérivation, canal de moulin soumis à droit d'eau	B2	0	0	0
Ouvrage de décharge sur canal d'amenée (seuil + vannes)				
Seuil de fond (pas de dérivation)				
Occupation du sol : bois				
Occupation du sol : plantation (peupliers, verger)	C1	0	0	1
Occupation du sol : prairie				
Occupation du sol : culture non irriguée				
Occupation du sol : culture irriguée				

Ensuite, les élus indiquent dans les colonnes correspondantes, quelle importance revêt selon eux chaque enjeu en fonction de chacun des 3 critères décrits ci-contre.

Sécurité publique	
aucun risque pour les personnes	0
risque occasionnel pour moins de 10 personnes ou leur habitation principale	1
risque occasionnel pour 11 à 50 personnes ou leur habitation principale	2
risque occasionnel plus de 50 personnes ou leur habitation principale ou risque fréquent	3
Intérêt général	
pas d'intérêt patrimonial, ni bien ni équipement collectif	0
patrimoine, bien ou équipement concernant au plus une commune ou une structure collective de gestion	1
patrimoine, bien ou équipement concernant plusieurs communes ou structures collectives de gestion	2
patrimoine, bien ou équipement concernant au moins l'échelon départemental	3
Equilibres socio-économiques	
pas d'activité économique concernée	0
activité économique d'au plus une famille	1
activité économique d'intérêt communal	2
activité économique d'intérêt supra communal (intercommunalité, département, région, etc.)	3

➲ Définition et hiérarchisation des objectifs opérationnels

Il s'agit de définir quels objectifs opérationnels sont à privilégier. La liste proposée n'est pas exhaustive mais aborde les principaux points mis en évidence dans le diagnostic territorial.

Dans la colonne « avis de la commune », les élus indiquent si leur commune est favorable ou non à ce que le syndicat vise chacun des objectifs listé ou pas.

Commune :		1 Défavorable - à écarter 2 Neutre - pas d'avis 3 Favorable - à retenir 4 Très favorable - à privilégier	Personne ressource :		
Objectifs opérationnels			Avis de la Commune	Type d'intervention proposée	Code carto des sites prioritaires
Ripisylve (boisement des berges et hauts de berges)	Remplacer les peupliers de culture implantés en haut de berge		4	coupe, vente puis replantation d'autres essences	C1
	Restaurer la ripisylve avec des essences adaptées (si absente)		3	plantation	
	Traiter sélectivement les arbres dépérissants ou instables		3	entretien régulier par coupe sélective	
	Autre objectif :				
Erosion des berges	Protéger les berges érodées en génie civil		1		A1
	Protéger les berges érodées en génie végétal		3	selon préconisations du technicien rivière	
	Supprimer les zones d'abreuvement dans le lit mineur		4	abreuvoir à museau pose de clôture	
	Limiter la prolifération la prolifération des ragondins		4	piégeage	
	Autre objectif :				

1	Défavorable - à écarter
2	Neutre - pas d'avis
3	Favorable - à retenir
4	Très favorable - à privilégier

Une fois collectés les avis des élus locaux, le prestataire fait la **synthèse et le bilan concernant la hiérarchisation des enjeux du territoire, du point de vue des élus**. Il le met en parallèle avec celle qui ressort du diagnostic technique sur le territoire.

Les éventuels décalages permettent de mettre en évidence les éléments liés à la perception locale.

De la même manière, il fait le bilan des objectifs opérationnels retenus ou rejetés par les élus du territoire et met cette synthèse en perspective avec ce que le diagnostic technique fait ressortir.

Les principaux résultats de cette synthèse sont ensuite présentés au SMEAG et au comité restreint. Cela permet à ses membres de voir quels arbitrages paraissent nécessaires, pour parvenir à une approche et à une gestion cohérente.

3.5. Propositions de gestion et propositions d'actions

Après **validation par le Sméag et le comité restreint** des éléments de cadrage, une réflexion est engagée pour définir un espace et des règles de gestion, en fonction des différentes thématiques abordées.

Lors de cette réunion, un atlas cartographique est remis **aux élus locaux** indiquant la limite de l'espace de gestion proposée, les principaux enjeux riverains sur le territoire. Ces cartes sont accompagnées d'une **légende et d'une notice explicative,** qui fait la synthèse des objectifs prioritaires et, éventuellement, des sites concernés.

Dans le même temps, un **tableau synthétique** présentant les principales options relatives aux règles de gestion pouvant s'appliquer leur est fourni, afin qu'ils indiquent leurs

préférences. Ce tableau est lui-même accompagné d'un exemple **d'arbre de décision** pouvant constituer un outil d'aide à la décision en matière de gestion.

Les **fiches actions provisoires** sont également présentées, afin que les élus puissent prendre connaissance des moyens et contraintes associés à l'atteinte des objectifs qu'ils auront retenus.
Les premières propositions de gestion et des actions ainsi définies sont présentées au comité de suivi élargi.

L'étape suivante est la rédaction du **programme d'actions qui est ensuite présenté aux élus pour validation et au comité de suivi élargi ainsi qu'aux riverains pour information**.

4. Participants

L'ensemble des participants au processus (à l'exception des riverains) constituent le comité de suivi élargi. Il compte 69 personnes dont :

- **18 représentants de partenaires institutionnels** (Région, Département, Services de l'Etat, Edf ; Chambre d'Agriculture, ADASEA, Fédération de Pêche, Fédération de Chasse, BRGM)
- **20 élus** (Communes, Communauté de communes, Pays, Syndicat de Rivière)
- **25 représentants d'usagers et acteurs économiques** (Gravières, Hydroélectricité, Activités Nautiques, Irrigants, Eau potable et assainissement)
- **6 représentants d'associations** (Naturaliste, Patrimoine local)

La répartition des participants par réunion est illustrée ci-dessous.

6 juillet 2010 à Boussens – Réunion préalable d'information

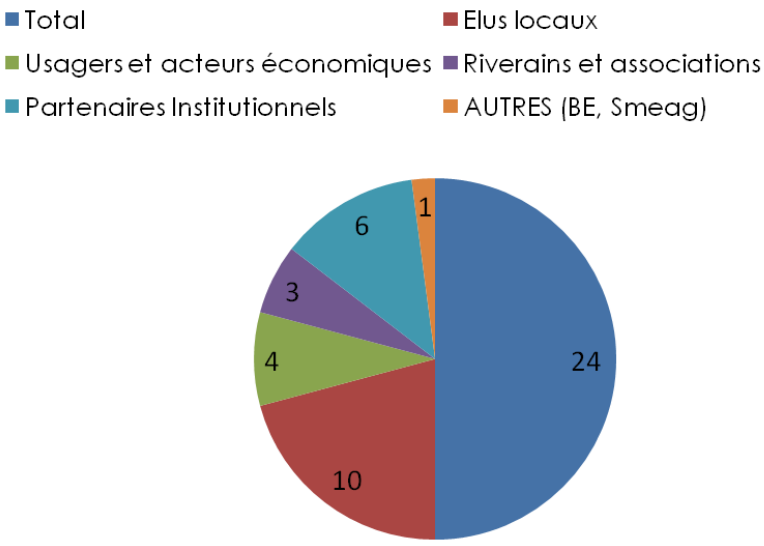

7 octobre 2010 à Cazères sur Garonne - Réunion du Comité suivi élargi n°1

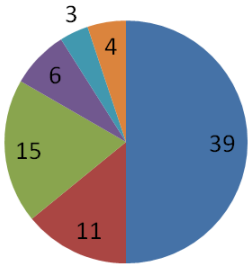

24 février 2011 à Cazères sur Garonne - Réunion du Comité de suivi élargi n°2

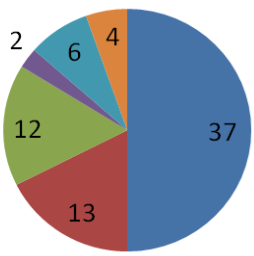

La démarche participative associe les 4 groupes d'acteurs. Ces derniers ont eu l'occasion de s'informer et de s'exprimer au cours de **4 réunions** ayant successivement concerné :

- Les élus locaux ;
- Les usagers et les acteurs économiques ;
- Les riverains et les associations ;
- Les partenaires institutionnels ;

Pour des raisons de calendriers et de circulation rendue dangereuse du fait des conditions météorologiques, la réunion prévue avec les partenaires institutionnels n'a pas pu se tenir dans les conditions prévues.

Concernant la réunion avec les élus locaux, on a constaté une participation modérée liée au planning chargé des élus en période d'élections cantonales.

La participation aux autres réunions a été satisfaisante, aucun problème de communication n'étant intervenu.

Réunions de recueil de perceptions	Invités	Ayant participé	% Participation
Elus locaux	20	7	35 %
Usagers et acteurs économiques	25	15	60 %
Riverains et associations	Affichage en mairie	30	
Partenaires institutionnels	18	10	55 %

Il n'a pas été analysée la répartition par genre ni par âge des participants pour les réunions.

Cependant pour les réponses à l'enquête des perceptions les résultats sont les suivants.

Près de **70 réponses** ont été reçues mais seulement 61 ont pu être traitées (incomplète, illisible, ...). Elles se répartissent de la manière suivante :

- Élus locaux = 11
- Acteurs économiques = 17
- Riverains et associations locales = 28
- Partenaires institutionnels = 5

Pour une grande majorité, il **s'agit d'hommes et de personnes âgées de 50 ans ou plus.**

total	61	Réponses
39		**Sexe M**
14		**Sexe F**
0		**Age** moins de 20 ans
1		Age de 20 à 29 ans
8		Age de 30 à 39 ans
10		**Age de 40 à 49 ans**
8		Age de 50 à 59 ans
23		**Age 60 ans et plus**

5. Résultats

Une enquête de satisfaction à été réalisée à la fin de la 1ère phase du processus de participation ayant conduite à la validation partagée du diagnostic. L'enquête remise est celle qui a été élaborée par les partenaires du projet Sud'eau dans le cadre du GT4.

Cette enquête à été remise à la fin de la 2ème réunion du Comité de suivi élargi (voir questionnaire d'enquête en annexe9).

L'enquête a été remise à 33 personnes desquelles 26 ont répondu. Ces dernières ont participé aux réunions suivantes.

Réunions	Personnes	%
6 juillet 2010– Réunion préalable d'information	7	26,92%
7 octobre 2010 - Comité suivi élargi n°1	19	73,08%
30 novembre 2010 – Groupe des élus locaux	4	15,38%
30 novembre 2010 – Groupe des usagers et acteurs économiques	9	34,62%
30 novembre 2010 – Groupe des riverains et associations	5	19,23%
3 décembre 2010 – Groupe des partenaires institutionnels	8	30,77%
24 février 2011 -Comité suivi élargi n°2	26	100,00%

Concernant **l'organisation logistique**, les questions concernent la durée du processus, les lieux d'organisation des réunions,...et presque **80% des personnes la considère satisfaisante**.

Organisation	☹		😐		☺
	1	2	3	4	5
L'invitation aux réunions a été réalisée avec suffisamment d'anticipation ?	1	1	3	6	15
La durée et le calendrier du processus de participation (phase diagnostic) étaient adaptés ?		2	6	7	11
Comment évaluez-vous les horaires et la durée des réunions de participation ?	1	2	3	10	10
L'accessibilité, c'est à dire la distance du lieu des réunions a facilité votre participation ?		2	1	6	17
Les salles où se sont déroulées les réunions étaient adaptées ?	1		4	9	12
	3	7	17	38	65
TOTAL				**29%**	**50%**

Les commentaires formulés ont été les suivants :

- 2 concernant un processus un peu long,
- 3 sur la température de la salle de la 2ème du comité de suivi élargi,
- 1 concernant les invitations un peu tardives.

Concernant le processus de participation en lui-même, les premières questions traitent du contenu : **objectifs, information transmise et mode de participation des acteurs**. Sur l'ensemble, **75 % des réponses ont jugés ces questions satisfaisantes.**

1. **Les objectifs du processus de participation sont clairs ?**

2. **L'information fournie a été suffisante pour une participation dans de bonnes conditions ?**

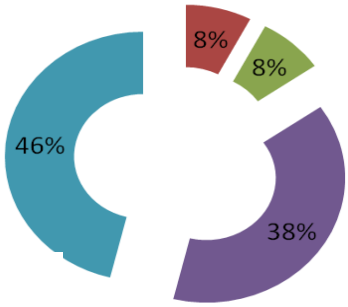

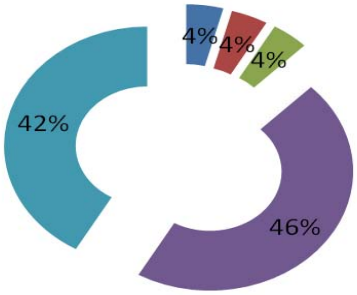

3. **L'information a été plurielle pour comprendre la profondeur des thèmes ?**

3. **La participation des différents secteurs a été :**

Enrichissante

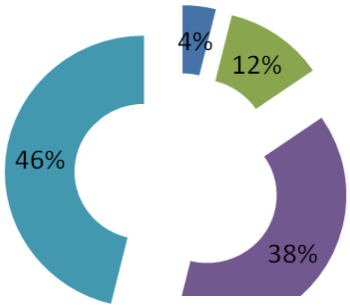

Une aide pour comprendre les différentes positions

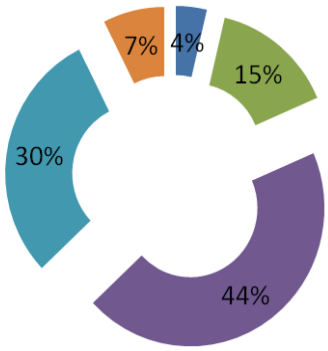

Conflictuelle

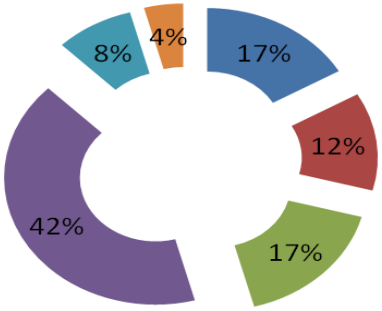

2 commentaires ont été formulés:

- La participation des différents secteurs a permis l'ouverture sur différentes problématiques,
- La difficulté pour certains de voir plus loin que leur activité.

7 personnes sur 26 ont considéré que **la participation d'un ou plusieurs acteurs a été insuffisante :**

- Electricité de France (4),
- Agriculteurs (3),
- Concessionnaire d'Eau potable (1).

En ce qui concerne **l'animation du processus**, **90% des personnes l'ont jugée satisfaisante.**

Animation du processus	☹		😐		☺
Comment évaluer vous l'animation du processus ?	1	2	3	4	5
		1	3	**15**	**7**
Et les animateurs ?	1	2	3	4	5
	1			**12**	**13**
TOTAL	**1**	**1**	**3**	**27**	**20**
				52%	**38%**

Un commentaire a été a fait sur le caractère trop technique des interventions.

En ce qui concerne **les résultats du processus**, 75 % des personnes considère que les objectifs ont été atteints, `73% que les **problématiques évoquées ont bien été intégrées** et 88 % que le **Sméag a apporté une réponse**.

1. Quel est le niveau d'atteinte dans les objectifs initialement fixés ?

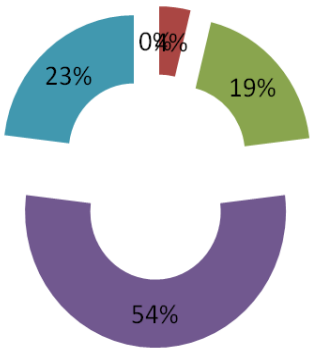

2. Comment évaluez-vous l'intégration des problématiques évoquées pendant le processus de participation ?

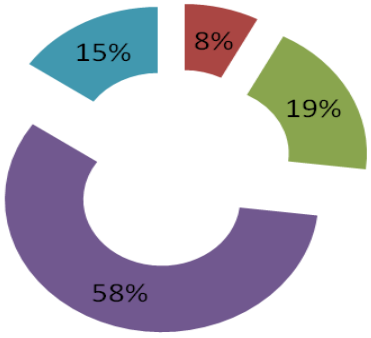

3. Qualité de la réponse apportée par le Sméag ?

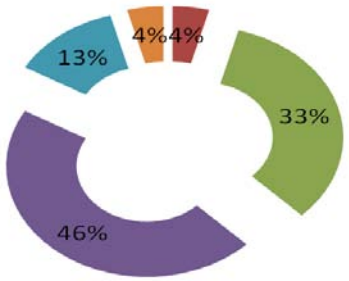

Aucun commentaire complémentaire n'a été apporté.

Enfin, les personnes ont été interrogées sur les aspects positifs et les aspects à améliorer pour la conduire de prochaines expériences. **L'intégralité des réponses est renseignée dans le tableau ci-dessous.**

Aspects positifs	Aspects à améliorer
Bien dans l'ensemble	Faire des groupes plus petits
Très bonne analyse de la situation	Végétation des berges
Bonnes présentations Prise en compte de tous les points de vue	Niveau du vocabulaire technique à baisser
Un important travail d'analyse	Quels dispositifs pour agir et quand
Prise en compte des différents problèmes	Quelles mesures concrètes
Rassemblement de plusieurs acteurs	Visite de sites avec les acteurs locaux

6. Evaluation

Les propositions générées sont-elles extrapolables à d'autres expériences ?

La méthodologie employée est issue du savoir faire acquis depuis plusieurs années en termes d'analyse sociologique des acteurs concernés par la gestion des cours d'eau, dans la conduite de la concertation multi-acteurs et de la médiation territoriale (bassins de l'Adour [65, 32, 40], du Tarn [81], de la Boutonne [79], du Lées [64], de la Midouze [32] …).
On sait que la méthode est transférable puisque elle a été appliquée sur la Garonne et de fait les propositions issues cette expériences seront extrapolables.

L'expérience a été satisfaisante au regard de la majeur partie des participants ?

Oui si on se reporte aux résultats de l'enquête de satisfaction.

Les objectifs établis correspondent aux problèmes de l'eau existants ?
Oui

Quel niveau d'ouverture a eu l'expérience envers les citoyens ?
Les riverains et citoyens des communes concernés ont été associés au diagnostic au travers du recueil de leur perception. Une information dans la presse a aussi été réalisée à chaque du comité de suivi.

Les autres processus participatifs en lien avec la thématique ont été pris en compte ?
Oui, les techniciens du Pays du Sud Toulousain en charge de l'élaboration participative du schéma de planification sur leur territoire incluant le territoire de cette étude ont été associés à la démarche.

Quels acteurs ont été déterminants dans l'expérience ?
Les communes à l'initiative de la demande ont un rôle prédominant ainsi que le Sméag en apportant la vision plus élargie et globale de la problématique.

Comment est-il garanti que les participants sont les représentants du discours collectif ?
L'ensemble des remarques et propositions formulées par tous les acteurs soit au travers de l'enquête soit au cours des différents réunions a été compilé et restitué.

7. Annexes

- Liste des acteurs – comité de suivi élargi
- Compte rendu du comité de suivi élargi n°1
- Articles de presse – comité de suivi élargi n°1
- Questionnaire de recueil des perceptions
- Documents d'invitation aux réunions de recueil des perceptions
- Présentations des thématiques des débats
- Articles de presse – comité de suivi élargi n°2 – Présentation du diagnostic
- Questionnaire d'enquête d'évaluation

PROJET SUDEAU - LISTE d'ACTEURS "PROPOSITIONS POUR UNE GESTION DURABLE DE LA GARONNE HYDROELECTRIQUE"

ACTEUR	VILLE	GROUPE
Direction régionale de l'environnement et de l'aménagement de Midi-Pyrénées	TOULOUSE CEDEX 9	Partenaires institutionnels
Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Garonne	TOULOUSE	Partenaires institutionnels
Directrice de MI.GA.DO.	SAINT-ORENS de GAMEVILLE	Partenaires institutionnels
Président de l'Association Nature Midi-Pyrénées	TOULOUSE CEDEX 7	Partenaires institutionnels
Président de l'Association Départementale des Chasseurs de Gibier d'eau de la Haute-Garonne	CEPET	Partenaires institutionnels
Maire de Martres-Tolosane	MARTRES-TOLOSANE	Elus locaux
Président de la Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Haute-Garonne	TOULOUSE	Partenaires institutionnels
Maire de Gensac-sur-Garonne	GENSAC-SUR-GARONNE	Elus locaux
Maire de Mauran	MAURAN	Elus locaux
Maire de Saint-Christaud	SAINT-CHRISTAUD	Elus locaux
Déléguée Interrégionale à l'ONEMA	TOULOUSE	Partenaires institutionnels
Chef de service inter départemental à l'ONEMA	FOIX	Partenaires institutionnels
Maire de Salles-sur-Garonne	SALLES-SUR-GARONNE	Elus locaux
Président de la Communauté de Commune du Volvestre	CARBONNE	Elus locaux
Maire de Carbonne	CARBONNE	Elus locaux
Maire de Saint-Julien	SAINT-JULIEN	Elus locaux
Président du Conseil Général de la Haute-Garonne	TOULOUSE Cedex 09	Partenaires institutionnels
Président du Conseil Régional Midi-Pyrénées	TOULOUSE Cedex 4	Partenaires institutionnels
Président de France Nature Environnement Midi-Pyrénées	TOULOUSE Cedex	Partenaires institutionnels
Maire de Cazères-sur-Garonne	CAZERES-SUR-GARONNE	Elus locaux
Président de la Chambre Départementale d'Agriculture de la Haute-Garonne	TOULOUSE Cedex 7	Partenaires institutionnels
Président de l'ADASEA de Haute-Garonne	TOULOUSE Cedex 9	Partenaires institutionnels
Maire de Roquefort-sur-Garonne	ROQUEFORT-SUR-GARONNE	Elus locaux
Maire de Palaminy	PALAMINY	Elus locaux
Président du Syndicat Mixte du Pays du Sud Toulousain	CARBONNE	Elus locaux
Président du SIVOM de Rieux	RIEUX-VOLVESTRE	Elus locaux
Chargé d'affaires à la Délégation de l'Agence de l'Eau Adour Garonne	TOULOUSE	Partenaires institutionnels
Maire de Boussens	BOUSSENS	Elus locaux
Président du SIVOM de Cazères	CAZERES	Elus locaux
EDF Directeur Adjoint - Directeur Eau Titres Environnement	TOULOUSE CEDEX 01	Partenaires institutionnels
EDF GEH Garonne Délégué eau-environnement	ESTANCARBON	Partenaires institutionnels
EDF GEH Garonne Délégué eau-environnement	ESTANCARBON	Usagers
Directeur Départemental des Territoires de la Haute-Garonne	TOULOUSE CEDEX 9	Partenaires institutionnels
Maire de Rieux-Volvestre	RIEUX-VOLVESTRE	Elus locaux
Maire de Couladère	COULADERE	Elus locaux
Monsieur le Président du Club Olympique Carbonnais section voile	CARBONNE	Usagers
Monsieur le Président de l'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction de Midi-Pyrénées	TOULOUSE	Usagers
Monsieur le Président de la Base nautique ASPTT	CARBONNE	Usagers
Monsieur le Président de l'Office du Tourisme de Rieux Volvestre	RIEUX VOLVESTRE	Usagers
Monsieur le Président des Jardins de Cocagne	HUOS	Riverains et associations
Monsieur le Président de l'Office du Tourisme de Cazères	CAZERES	Usagers
Monsieur le Directeur du Camping Le Moulin	MARTRES TOLOSANE	Usagers
Camping le Moulin	MARTRES TOLOSANE	Usagers
Monsieur le Directeur de l'Hôtel du Lac	BOUSSENS	Usagers
Monsieur le Président de l'Office du Tourisme de Carbonne	CARBONNE	Usagers
Monsieur le Président de l'Office du Tourisme de Martres Tolosane	MARTRES TOLOSANE	Usagers
Monsieur le Directeur des Ciments LAFARGE	MARTRES TOLOSANE	Usagers
Responsable développement des Ciments LAFARGE	MARTRES TOLOSANE	Usagers
Monsieur le Directeur de la Société COGNIS FRANCE	BOUSSENS	Usagers
Société COGNIS	BOUSSENS	Usagers
Monsieur le Directeur de la Société SABOULARD	MARTRES TOLOSANE	Usagers
Président du SYCOSERP	SAINT-GIRONS	Elus locaux
Technicien Rivière SYCOSERP	SAINT-GIRONS	Elus locaux
Président de la base nautique de Cazères sur Garonne	CAZERES	Usagers
Président de l'AAPPMA de Cazères	CAZERES	Usagers
Directeur de l'Entente Intercommunale de Roquefort-Boussens	ROQUEFORT-SUR-GARONNE	Elus locaux
Président de l'AAPPMA de Carbonne	MARQUEFAVE	Usagers
Président de l'AAPPMA de Martres Tolosane	MARTRES TOLOSANE	Usagers
Président de l'Association Cazères Ethique (anciennement Les mère en colère)	CAZERES	Riverains et associations
Président de l'AAPPMA de Rieux	RIEUX VOLVESTRE	Usagers
Directeur de l'Association LAPLAGE	CAPENS	Riverains et associations
Président de l'AAPPMA de Salies du Salat	FIGAROL	Usagers
Président de l'USR Voile du Plan d'eau de Rieux	RIEUX VOLVESTRE	Usagers
Présidente de l'Association Patrimoine et Paysages en Volvestre	SAINT CHRISTAUD05.61.97.15.90	Riverains et associations
Monsieur le Directeur du BRGM	TOULOUSE	Partenaires institutionnels
Monsieur le Président du Syndicat Mixte de l'eau et de l'assainissement de la Haute Garonne (SMEA31)	TOULOUSE	Usagers
Monsieur le Directeur du Syndicat des Eaux de la Barousse	VILLENEUVE DE RIVIERE	Usagers
Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale pour l'Environnement de Midi-Pyrénées	TOULOUSE	Partenaires institutionnels

Comité de suivi élargi n°1
Compte-rendu de la réunion du 7 octobre 2010 à Cazères pour l étude :
« Propositions pour une gestion durable de la Garonne hydroélectrique entre Boussens et Carbonne (31) »

Objectif de la réunion : présentation du projet d'étude pour intégration des préoccupations locales dans une vision d'ensemble

Introduction : M. LECLERC, Vice Président du Sméag et Conseiller Général de la Haute Garonne, rappelle qu'à l'origine de cette étude, plusieurs communes (Boussens, Cazères sur Garonne, Rieux Volvestre, Salles sur garonne) ont sollicité le Sméag pour un problème d'envasement des plans d'eau EDF sur la Garonne. Une rencontre avec les élus locaux a permis de mettre en évidence d'autres préoccupations en aval des plans d'eau : Gensac sur Garonne, Saint Julien (érosion, entretien, sentier...). L'objectif de cette étude est donc de replacer l'ensemble de ces problématiques dans une réflexion globale étendue à l'ensemble des 3 plans d'eau et des tronçons à l'aval des barrages, et qui intègre les enjeux liés aux milieux naturels et aux usages autour du fleuve. Cette étude doit ainsi permettre de trouver des solutions communes pour l'amélioration de ce secteur de Garonne très influencé par les 3 ouvrages hydroélectriques.

Relevé de décisions :

1. Organisation de la démarche

M. LECLERC, membre du Comité syndical du Sméag présidera le comité de suivi de l'étude. Ce comité de suivi sera représentatif de l'ensemble des acteurs du fleuve dans ce territoire. Le Sméag apparaît le plus à même de porter cette étude.
Le périmètre de l'étude apparaît cohérent au vu de l'homogénéité de contexte, des problématiques et des possibilités de gestion (chaîne de barrages, site Natura 2000 « oiseaux »,...).
La démarche s'organisera autour de 3 phases : diagnostic/définition des enjeux et objectifs/propositions d'actions. Chaque étape sera présentée au comité de suivi. L'étude se déroulera de septembre 2010 à mars 2011.

2. Contexte et objectifs de l'étude

Me SANS et M. SIMON présentent le cadre européen (programme Sudoe) dans lequel s'inscrit cette étude, ainsi que les objectifs associés : élaborer un schéma de gestion de la Garonne hydroélectrique conciliant usages et sensibilité des milieux naturels dans un contexte fortement modifié par les aménagements hydroélectriques. Cette étude permettra ainsi d'acquérir les premiers éléments du bon potentiel, d'identifier et de faire partager les bonnes pratiques, et d'inciter les initiatives locales.

3 Méthodologie proposée par le bureau d'étude

La réalisation de l'étude est confiée au groupement Geodiag – Eccel environnement. L'étude se compose de deux lots :

- Diagnostic technique
- Démarche participative

La méthodologie présentée par les bureaux d'études est présentée en pièce jointe Il est souligné son caractère innovant qui repose sur une approche intégrée de l'ensemble des problématiques et une démarche participative associant les acteurs locaux (comité de suivi élargi, réunion publique…).
Tout possesseur de données en lien avec le fleuve est invité à les transmettre au Sméag. L'intérêt de cette étude est également de faire partager la connaissance « Garonne ».

4 Problématiques évoquées par les participants

Les problématiques discutées en réunion sont les suivantes :

Démarche participative
Une série de 4 réunions locales par groupe d'acteurs est programmée pour fin novembre. La liste des groupes d'acteurs est fournie en pièce jointe. Les associations locales soulignent leur satisfaction d'être associées au comité de suivi élargi de l'étude.
Il est proposé d'intégrer les associations Arbres et paysages d'Autan et les fous du bois.

Projets
Les porteurs de projets en lien avec le fleuve sont invités à se manifester auprès du Sméag afin de nourrir la démarche. Dans un contexte économique actuellement difficile, les élus du territoire seront néanmoins amenés à prioriser les actions.
L'association Patrimoine et paysages du Volvestre évoque le souhait d'une valorisation du site de la confluence Volp-Garonne, dans la continuité de la restauration du Pont du diable réalisée par le Conseil Général de la Haute Garonne : panneaux pédagogiques sur le patrimoine faunistique, floristique et historique ; sentier reliant la confluence à Gensac sur Garonne.

Qualité des eaux
L'envasement et le développement des herbiers sont une problématique aigue pour la pratique des activités nautiques et le développement touristique. Toutefois, il ne doit pas être envisagé de gestion systématique à l'échelle des trois plans d'eau. En effet, les herbiers sont bénéfiques au développement de la faune piscicole. Il est souligné que le plan d'eau de Carbonne sert de support à l'organisation du championnat interdépartemental de pêche aux carnassiers.
Un développement algal (spirogyre) est noté au niveau du plan de Carbonne.
Il est noté une amélioration de la qualité des eaux depuis une cinquantaine d'années au niveau du plan d'eau de Cazères.

Des interrogations subsistent quant à la contamination des vases par des métaux lourds. A ce titre, il est mentionné une étude réalisée par EDF sur le plan d'eau de Carbonne.

Il est également évoqué le risque de contamination par des pesticides de l'eau brute pour la production d'eau potable.

Des actions de sensibilisation pour limiter la pollution du fleuve seraient souhaitables.

Etat du lit et des berges
Les problèmes d'érosion menaçant des habitations doivent être considérés prioritairement.

Il est souligné que l'état dégradé du lit du fleuve (fonds marneux,...) constitue le principal facteur d'altération de la faune piscicole. Il serait lié en particulier à l'impact des ouvrages hydroélectriques.

Education à l'environnement
La Garonne constitue un support tout à fait pertinent pour mener des actions d'éducation à l'environnement, notamment auprès des scolaires. Des actions de ce type sont menées depuis plusieurs années sur le plan d'eau de Carbonne.

Tourisme - loisir
Il est fait part d'une forte demande pour les loisirs nature. Un projet commun pour le développement de cette activité serait souhaitable.

5 Suite à donner

Les membres du comité de pilotage seront invités à participer aux réunions locales et à répondre au questionnaire
Le prochain Comité de suivi élargi se réunira courant décembre/janvier pour la restitution du diagnostic.

En annexe :

- feuille de présence.
- diaporama présenté en réunion
- liste des groupes d'acteurs

2010-10-13 - Le Petit Journal Comminges
SMEAG Boussens Carbonne

Une gestion durable de la Garonne

ITOURS

UN PROJET COMMUN DE BOUSSENS À CARBONNE

Une gestion durable de la Garonne

Le 7 octobre s'est tenue à la mairie de Cazères la première réunion de lancement de la démarche pour une gestion durable de la Garonne entre Boussens et Carbonne.

Le Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne (Sméag) avait invité à cette réunion l'ensemble des élus, organismes et associations locales en lien avec la Garonne. Plus de 40 personnes avaient répondu à l'appel témoignant ainsi de leur grand intérêt pour ce fleuve.

Une vue partielle des représentants d'associations

Cette réunion présidée par M. Jacques Leclerc, vice-président du Sméag et conseiller général de la Haute-Garonne, s'est déroulée en présence de M. Christian Sans conseiller général du canton et maire de Boussens, Michel Faguet, maire adjoint de Cazères, ainsi que les maires et représentants des communes de Gensac sur Garonne, Saint Julien, Rieux, Carbonne, Couladères, Palaminy, et Mauran.

UNE APPROCHE INNOVANTE.

"Cette démarche s'inscrit dans le cadre du projet de coopération Sud'eau pour une gestion durable des cours d'eau dont l'objectif est la réalisation de programmes d'actions selon de nouvelles méthodes de participation des acteurs, notamment des riverains", explique Fabienne Sans, chargé de mission au Sméag. Il est financé par le programme Interreg Sud-ouest européen et l'Agence de l'eau Adour Garonne.

Que peut-on faire, que doit-on faire pour valoriser ce secteur de Garonne? C'est à cette vaste question que le Sméag souhaite répondre avec l'ensemble des acteurs du fleuve. Ce secteur est en effet très particulier car fortement influencé par les barrages. Il possède un véritable patrimoine naturel et un potentiel de développement des activités économiques et de loisir autour de la Garonne et de ses plans d'eau notamment. Aujourd'hui cependant, avec l'envasement des bases nautiques, l'accumulation des déchets, la dégradation des berges et de la végétation au pied des barrages, il apparaît nécessaire d'agir, mais avec discernement, précise Paul Simon du Sméag. La réflexion permettra de faire le point sur tous les problèmes et leurs interactions et d'aboutir ainsi à un ensemble d'actions cohérentes conciliant les usages et la sensibilité des milieux naturels. Comme le souligne M. Leclerc : "il faudra néanmoins dégager des priorités et la décision appartiendra aux élus".

Les participants à cette réunion devaient manifester leur satisfaction d'être pleinement associés à cette démarche ; d'autant que les attentes sont fortes.

Transmis par FG

Le conseiller général Christian Sans et la secrétaire de mairie

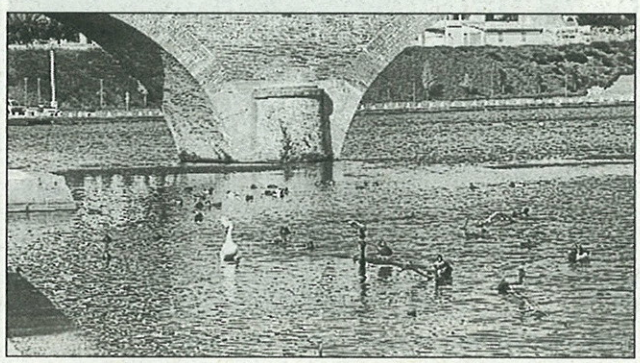

L'envasement du plan d'eau au niveau de Cazères. Le dilemme intervenir sans détruire un écosystème

HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFOR

Pays de Cazères
Une étude inédite autour de la Garonne (P.20)

2010-10-13 La Gazette Comminges - SMEAG - Boussens Carbonne

Pour une gestion durable de la Garonne

ENVIRONNEMENT

Trois barrages hydroélectriques sur trente kilomètres, avec leurs canaux de dérivation qui détournent et font baisser le débit du fleuve et leurs trois vastes retenues d'eau, une configuration physique particulière, un important potentiel écologique, avec des zones hébergeant des oiseaux migrateurs et des espaces classés Natura 2000, et une forte demande des acteurs locaux : les trente deux kilomètres de fleuve de Boussens à Carbonne ont été choisis pour être l'objet d'une étude visant à l'élaboration d'un schéma de gestion participatif conciliant usages et sensibilité des milieux naturels, dans ce contexte fortement modifié par les aménagements hydroélectriques.

Le Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne (SMEAG), qui a déjà réalisé sur ce tronçon le réaménagement pilote du lit de la Garonne en aval du barrage de Labrioulette, sur la commune de Gensac, porte le dossier.

«Pour nous, la grande nouveauté est le caractère participatif de cette étude, qui collectera et prendra en compte les avis et suggestions de tous les acteurs : élus, riverains, sociétés de pêche, écologistes, industriels en bords de fleuve, Chambre d'Agriculture, bases nautiques... L'étude a d'ailleurs été initiée suite à des sollicitations de collectivités riveraines concernant des difficultés créées par l'envasement des retenues d'eau. Nous dresserons un bilan des usages liés au fleuve, des interactions, des enjeux et des attentes et nous ferons des propositions pour concilier les usages et la sensibilité des milieux naturels. »

Au final, ce sont les élus des communes concernées qui hiérarchiseront les enjeux et définiront les objectifs et le programme d'action, en fonction de l'ensemble des éléments collectés.

Pour le canton, six communes sont arrosées par la Garonne et ont participé la semaine dernière au premier comité de suivi.

Une cinquantaine de personnes représentant tous les acteurs de Boussens à Carbonne ont écouté la présentation faite par le SMEAG et échangé sur les problématiques, sous la direction de Jacques Leclerc, conseiller général de Boulogne-sur-Gesse et vice-président du SMEAG. «

L'hydroélectricité est une énergie propre, mais pas sans conséquences sur les milieux. »

Florence Desnoyer

Riverains, acteurs économiques, usagers et élus de toutes les communes concernées étaient réunis jeudi à la mairie de Cazères.

Les retenues d'eau accueillent des bases nautiques et créent des milieux favorables aux poissons et aux oiseaux.

GéoDiag – 8 bis rue Camy 64 000 Pau
05.59.05.38.29
c.beaufrere@geodiag.fr

Gestion durable de la Garonne hydroélectrique entre Boussens et Carbonne (31)

Questionnaire individuel

Madame, Monsieur,

Pour l'étude concernant la "*Gestion durable de la Garonne hydroélectrique entre Boussens et Carbonne (31)",* le SMEAG souhaite une large concertation des riverains et des acteurs locaux.

Dans ce cadre, nous vous invitons à répondre aux deux parties du **questionnaire** ci-après :

- Enquête de perceptions (questions 1 à 12), pour une réponse à titre personnel ;
- Collecte de vos avis et préconisations pour une gestion durable (questions 13 à 19), à partir de vos fonctions ou activités, en lien avec la Garonne.

En complément, vous serez prochainement invité à participer à une **réunion/débat**, qui se tiendra à **Cazères/Garonne** et au cours de laquelle les objectifs de cette étude vous seront rappelés. Vous aurez ainsi l'occasion de nous questionner ou de faire part de votre témoignage et de vos avis concernant la gestion de la Garonne, entre Boussens et Carbonne.

- **Elus locaux**, le mardi **30 novembre de 10 h à 12h**, à la salle des fêtes;
- **Usagers et acteurs économiques**, le mardi **30 novembre de 14h30 à 16h30**, à la salle des fêtes ;
- **Riverains et associations**, le mardi **30 novembre de 18h à 20h**, à la salle des fêtes ;
- **Partenaires institutionnels**, le vendredi **3 décembre de 10h à 12h**, à la mairie.

Vous pourrez nous remettre le questionnaire renseigné, lors de cette réunion, ou nous le transmettre par courrier à l'adresse suivante : **GéoDiag – 8 bis rue Camy - 64 000 Pau.**

Si besoin, vous pouvez également nous interroger par téléphone au **05.59.05.38.29** ou par courriel (c.beaufrere@geodiag.fr).

Nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre votre **réponse au plus tard** d'ici le

10 décembre 2010

Merci de votre participation et de votre compréhension, cordiales salutations.

C. Beaufrère, GéoDiag, directeur

GESTION DURABLE DE LA GARONNE HYDROELECTRIQUE ENTRE BOUSSENS ET CARBONNE (31)

Enquête des perceptions - Questionnaire individuel

Nom	Prénom	Métier	Age
Commune	Téléphone	Email	Sexe

Q1 **Depuis quelle année êtes-vous riverains de la Garonne ?**

Q2 **Etes-vous propriétaire de terrains riverains de la Garonne ?**

Non		Préciser la(les) commune (s)
Oui		

Q3 **A titre personnel, êtes-vous usager du fleuve ou de terrains riverains ?**

Non			
Chasse			
Pêche			
Promenade			
Loisirs nautiques			
Baignade			
Autre		A préciser	

Q4 **A titre professionnel, êtes-vous usager du fleuve ou de terrains riverains ?**

Non			
Production d'eau potable			
Agriculture (irrigation)			
Production d'hydroélectricité			
Production industrielle			
Activités nautiques			
Tourisme/loisirs (autres)			
Autre		A préciser	

Q5 **Quelle est votre fréquentation de la Garonne ?**

	Moins de 3 fois par mois
	Une fois par semaine, au plus
	2 à 3 fois par semaine, au plus
	Tous les jours
	Autre, à préciser

Q6 **Pour vous, quels sont les 3 plus importants aspects de la Garonne (classer de 1 "le plus ..." à 3) ?**

Les risques naturels (inondation, érosion, etc.)	
Les milieux naturels (terrestres, aquatiques)	
Les paysages	
Le patrimoine culturel	
Le tourisme et les loisirs	
Les activités économiques	

c.beaufrere@geodiag.fr GéoDiag - 05.59.05.38.29 8 bis rue Camy 64 000 Pau

GESTION DURABLE DE LA GARONNE HYDROELECTRIQUE ENTRE BOUSSENS ET CARBONNE (31)

Enquête des perceptions - Questionnaire individuel

Nom	Prénom

Q7 Que pensez-vous de l'état actuel des milieux naturels liés à la Garonne ?

	Sans opinion	Satisfaisant	Dégradé	Commentaire
Etat général du lit (érosion, substrat ...) de la Garonne (hors retenue)				
Etat général des plans d'eau de la Garonne (envasement, herbiers ...)				
Etat qualitatif de l'eau de la Garonne (pollutions, etc.)				
Etat quantitatif (débits) de l'eau de la Garonne				
Etat de la végétation des berges				
Etat de la faune aquatique (poissons, etc.)				
Etat de la faune terrestre (oiseaux, etc.)				
Autre, à préciser :				

Q8 Que pensez-vous de l'état actuel des paysages liés à la Garonne et de l'accessibilité au fleuve ?

	Sans opinion	Satisfaisant	Dégradé	Commentaire
Etat de la visibilité de la Garonne, depuis les rives				
Etat de la visibilité de la Garonne, depuis les ponts				
Etat de l'accessibilité de la Garonne, à pied ou à vélo				
Etat de l'accessibilité de la Garonne, en véhicule motorisé				
Etat de l'accessibilité de la Garonne, par la navigation				
Etat esthétique du lit de la Garonne				
Etat esthétique des rives (abords) de la Garonne				
Autre, à préciser :				

Q9 Que pensez-vous de l'état actuel du patrimoine culturel liés à la Garonne ?

	Sans opinion	Satisfaisant	Dégradé	Commentaire
Etat du patrimoine lié au fleuve et à l'eau				
Etat du patrimoine des zones riveraines, non lié à l'eau				
Etat de la perception du fleuve par ses riverains				
Etat de la perception du fleuve par les non riverains				
Etat de la mise en valeur du fleuve et de ses abords				
Etat de la mise en valeur de l'histoire et de la culture locales				
Autre, à préciser :				

Q10 Que pensez-vous de l'offre touristique et de loisirs en lien avec la Garonne ?

	Sans opinion	Satisfaisant	Insuffisant	Commentaire
Pratique de la chasse				
Pratique de la pêche				
Pratique de la promenade et de la randonnée (à pied, vélo, etc.)				
Pratique des activités nautiques				
Pratique de la baignade				
Hébergement et restauration de proximité				
Autre, à préciser :				

Q11 Que pensez-vous des autres activités économiques en lien avec la Garonne ?

	Sans opinion	Satisfaisant	A développer	Commentaire
Exploitation de la Garonne pour l'eau potable				
Exploitation de la Garonne pour l'irrigation				
Exploitation de la Garonne pour la production d'hydroélectricité				
Exploitation de la Garonne pour les autres activités industrielles				
Exploitation de la Garonne pour le tourisme et les loisirs				
Autre, à préciser :				

Q12 Que pensez-vous des impacts des activités économiques liées à la Garonne sur les milieux aquatiques ?

	Sans opinion	Acceptable	Excessif	Commentaire
Impacts de la production d'eau potable				
Impacts de l'irrigation				
Impacts de la production d'hydroélectricité				
Impacts des autres activités industrielles				
Impacts du tourisme et des loisirs				
Autre, à préciser :				

GESTION DURABLE DE LA GARONNE HYDROELECTRIQUE ENTRE BOUSSENS ET CARBONNE (31)

Avis et préconisations pour une gestion durable

Nom	Prénom

Q13 **Du fait de vos activités, êtes-vous acteur dans la gestion actuelle de la Garonne ?**

Non			
Oui		structure/commune	
Préciser ...		domaine	

Q14 **Que pensez-vous de la gestion actuelle des risques naturels liés à la Garonne dans l'urbanisme et l'occupation des sols?**

	Sans opinion	Satisfaisante	Insuffisante
Information sur les risques naturels (inondation, érosion ...)			
Prise en compte du risque d'**inondation**			
Prise en compte du risque d'**érosion de berge**			
Prise en compte du risque d'**effondrement de falaise**			
Protection contre les risques naturels			
Autre, à préciser :			
Commentaire			

Q15 **Pour les milieux naturels, qu'est-ce qui devrait être amélioré en priorité, dans une optique de gestion durable ? (classer de 1 "priorité maxi" à 3)**

	Priorité	Actions préconisées
Etat général du lit de la Garonne (hors plan d'eau)		
Etat général des plans d'eau (herbiers, envasement)		
Etat qualitatif de l'eau (pollutions, etc.)		
Etat quantitatif de l'eau (débits) de la Garonne		
Etat de la végétation des berges		
Etat de la faune aquatique (poissons, etc.)		
Etat de la faune terrestre (oiseaux, etc.)		
Autre, à préciser :		
Commentaire		

Q16 **Pour les paysages, qu'est-ce qui devrait être amélioré en priorité, dans une optique de gestion durable ? (classer de 1 "priorité maxi" à 3)**

	Priorité	Actions préconisées
La visibilité de la Garonne, depuis les rives		
La visibilité de la Garonne, depuis les ponts		
L'accessibilité de la Garonne, à pied ou à vélo		
L'accessibilité de la Garonne, en véhicule		
L'accessibilité de la Garonne, par la navigation		
Etat esthétique du lit de la Garonne		
Etat esthétique des rives (abords) de Garonne		
Autre, à préciser :		
Commentaire		

Nom	Prénom

Q17 **Pour le patrimoine culturel, qu'est-ce qui devrait être amélioré en priorité, dans une optique de gestion durable ? (classer de 1 "priorité maxi" à 3)**

	Priorité	Actions préconisées
Etat du patrimoine lié au fleuve et à l'eau		
Etat du patrimoine non lié à l'eau		
La perception du fleuve par ses riverains		
La perception du fleuve par les non riverains		
Mise en valeur du fleuve et de ses abords		
Mise en valeur de l'histoire et culture locales		
Autre, à préciser :		
Commentaire		

Q18 **Pour le tourisme et les loisirs, qu'est-ce qui devrait être amélioré en priorité, dans une optique de gestion durable ? (classer de 1 "priorité maxi" à 3)**

	Priorité	Actions préconisées
Zones/conditions de chasse		
Zones/conditions de pêche		
Possibilités pour la promenade et la randonnée		
Possibilités pour les activités nautiques		
Possibilités pour la baignade		
Offre en termes d'hébergement de proximité		
Offre en termes de restauration à proximité		
Autre, à préciser :		
Commentaire		

Q19 **Concernant les impacts des activités, qu'est-ce qui devrait être amélioré en priorité, dans une optique de gestion durable ? (classer de 1 "priorité maxi" à 3)**

	Priorité	Actions préconisées
Impacts de la production d'eau potable		
Impacts de l'irrigation		
Impacts de la production d'hydroélectricité		
Impacts des autres activités industrielles		
Impacts du tourisme et des loisirs		
Impacts de la chasse/pêche		
Autre, à préciser :		
Commentaire		

EPTB Garonne
Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne

Le SMEAG a le plaisir de vous inviter à une :

REUNION PUBLIQUE SUR LA GARONNE

Mardi 30 novembre 2010
salle des fêtes de Cazères
(rue des capucins)

De 18H à 20H

Venez exprimer votre perception, vos préoccupations et attentes en lien avec la Garonne

Un questionnaire est également téléchargeable sur le site internet du SMEAG : www.eptb-garonne.fr

SUDOE Interreg IV B
UE/EU - FEDER/ERDF
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE
ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Opération aidée avec le concours de l'Agence de l'Eau et de l'Europe

EPTB Garonne
Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement de la Garonne

Le Président
Vice-Président du Conseil Général de Tarn-et-Garonne
Maire de Nègrepelisse

Toulouse, le 17 NOV. 2010

Monsieur Patrice BEAUDELIN
Direction régionale de l'environnement et
de l'aménagement de Midi-Pyrénées
Cité Administrative - Bât. G
Boulevard Armand Duportal
31074 TOULOUSE CEDEX 9

Nos Réf. : JC/PS/MCF/L10-267

Objet : **Réunion de concertation**
Etude Garonne hydroélectrique
P.J. : 1

Monsieur,

Dans le cadre du projet européen SUD'EAU cofinancé par le programme Interreg IV B Sudoe et l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le SMEAG mène une étude sur la Garonne : propositions pour une gestion durable de la Garonne hydroélectrique entre Boussens et Carbonne.

Comme évoqué lors de la réunion du comité de suivi élargi qui a eu lieu à Cazères le 7 octobre dernier, le SMEAG organise une série de réunions par groupe d'acteurs afin de recueillir les préoccupations et attentes en lien avec le fleuve. Aussi, j'ai le plaisir de vous inviter à la réunion de concertation :

Groupe des partenaires institutionnels
Vendredi 3 décembre 2010 de 10h à 12h
à la Mairie de Cazères sur Garonne
Salle du conseil municipal

A cette occasion, nous pourrons débattre des différentes problématiques liées au fleuve sur la base du questionnaire ci-joint que nous vous demandons de bien vouloir remplir. Le bureau d'études Géodiag répondra à vos besoins pour d'éventuelles explications sur ce questionnaire lors de cette réunion.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean CAMBON

EPTB Garonne
Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne

Le Président
Vice-Président du Conseil Général de Tarn-et-Garonne
Maire de Nègrepelisse

Toulouse, le 17 NOV 2010

Monsieur le Président des Jardins de Cocagne
Domaine des Tilleuls
4 rue des Tilleuls
31210 HUOS

Nos Réf. : JC/PS/MCF/L10-266

Objet : **Réunion de concertation**
Etude Garonne hydroélectrique
P.J. : 1

Monsieur le Président,

Dans le cadre du projet européen SUD'EAU cofinancé par le programme Interreg IV B Sudoe et l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le SMEAG mène une étude sur la Garonne : propositions pour une gestion durable de la Garonne hydroélectrique entre Boussens et Carbonne.

Comme évoqué lors de la réunion du comité de suivi élargi qui a eu lieu à Cazères le 7 octobre dernier, le SMEAG organise une série de réunions par groupe d'acteurs afin de recueillir les préoccupations et attentes en lien avec le fleuve. Aussi, j'ai le plaisir de vous inviter à la réunion de concertation :

Réunion publique
(Groupe des riverains et associations de riverains)
Mardi 30 novembre 2010 de 18h à 20h
à la Salle des Fêtes de Cazères-sur-Garonne

A cette occasion, nous pourrons débattre des différentes problématiques liées au fleuve sur la base du questionnaire ci-joint que nous vous demandons de bien vouloir remplir. Le bureau d'études Géodiag répondra à vos besoins pour d'éventuelles explications sur ce questionnaire lors de cette réunion.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean CAMBON

EPTB Garonne
Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne

Le Président
Vice-Président du Conseil Général de Tarn-et-Garonne
Maire de Nègrepelisse

Toulouse, le 17 NOV. 2010

Madame Carole DELGA
Maire de Martres-Tolosane
Hôtel de Ville
31220 MARTRES-TOLOSANE

Nos Réf. : JC/PS/MCF/L10-265

Objet : **Réunion de concertation**
Etude Garonne hydroélectrique
P.J. : 1

Madame le Maire,

Dans le cadre du projet européen SUD'EAU cofinancé par le programme Interreg IV B Sudoe et l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le SMEAG mène une étude sur la Garonne : propositions pour une gestion durable de la Garonne hydroélectrique entre Boussens et Carbonne.

Comme évoqué lors de la réunion du comité de suivi élargi qui a eu lieu à Cazères le 7 octobre dernier, le SMEAG organise une série de réunions par groupe d'acteurs afin de recueillir les préoccupations et attentes en lien avec le fleuve. Aussi, j'ai le plaisir de vous inviter à la réunion de concertation :

Groupe des élus locaux
Mardi 30 novembre 2010 de 10h à 12h
à la Salle des Fêtes de Cazères-sur-Garonne

A cette occasion, nous pourrons débattre des différentes problématiques liées au fleuve sur la base du questionnaire ci-joint que nous vous demandons de bien vouloir remplir. Le bureau d'études Géodiag répondra à vos besoins pour d'éventuelles explications sur ce questionnaire lors de cette réunion.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean CAMBON

EPTB Garonne
Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne

Le Président
Vice-Président du Conseil Général de Tarn-et-Garonne
Maire de Nègrepelisse

Toulouse, le 17 NOV. 2010

Monsieur Pierre SANEGRE
EDF GEH Garonne
Délégué eau-environnement
2 avenue du Crabère
31800 ESTANCARBON

Nos Réf. : JC/PS/MCF/L10-264

Objet : **Réunion de concertation**
Etude Garonne hydroélectrique
P.J. : 1

Monsieur,

Dans le cadre du projet européen SUD'EAU cofinancé par le programme Interreg IV B Sudoe et l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le SMEAG mène une étude sur la Garonne : propositions pour une gestion durable de la Garonne hydroélectrique entre Boussens et Carbonne.

Comme évoqué lors de la réunion du comité de suivi élargi qui a eu lieu à Cazères le 7 octobre dernier, le SMEAG organise une série de réunions par groupe d'acteurs afin de recueillir les préoccupations et attentes en lien avec le fleuve. Aussi, j'ai le plaisir de vous inviter à la réunion de concertation :

Groupe des usagers
Mardi 30 novembre 2010 de 14h30 à 16h30
à la Salle des Fêtes de Cazères-sur-Garonne

A cette occasion, nous pourrons débattre des différentes problématiques liées au fleuve sur la base du questionnaire ci-joint que nous vous demandons de bien vouloir remplir. Le bureau d'études Géodiag répondra à vos besoins pour d'éventuelles explications sur ce questionnaire lors de cette réunion.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean CAMBON

Propositions pour une gestion durable de la Garonne hydroélectrique entre Boussens et Carbonne (31)

Les effondrements de falaise

C. Beaufrère, GéoDiag

EPTB Garonne

Les effondrements de falaise

Ils sont présents :

- Entre Martres-Tolosane et Cazères
- Entre Gensac et St-Julien
- En aval du barrage de Manciès

⇨ **C'est un phénomène géologique lié à la nature des terrains dans lequel la Garonne a creusé sont lit**

2

Les effondrements de falaise

Les falaises molassiques sont d'abord soumises aux lois de la mécanique des roches qui régissent la stabilité d'un versant rocheux :

- Pente et profil d'équilibre
- Phénomène de rupture
- Etc.

3

Les effondrements de falaise

Parmi les facteurs qui contrôlent leur stabilité, il y a :

- Les caractéristiques mécaniques des roches constitutives
- Les pressions interstitielles liées à la présence d'eau
- La pente et la hauteur de la paroi
- La stabilité de la butée de pied
- La pression hydrostatique de confinement (si retenue ou crue)
- Etc.

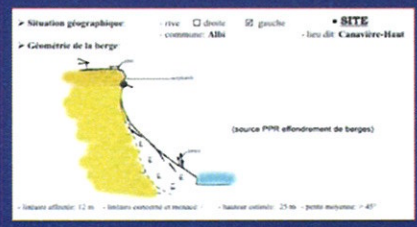

4

Les effondrements de falaise

Ce qui contrôle la stabilité ...
- **Les caractéristiques mécaniques des roches**
- **Les pressions interstitielles liées à l'eau**

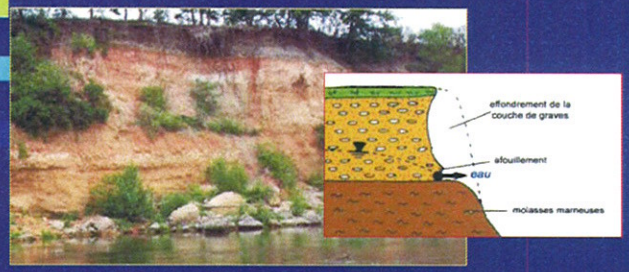

GéoDiag 5

Les effondrements de falaise

Ce qui contrôle la stabilité ...
- **La présence/stabilité d'une la butée de pied** (alluvions, blocs effondrés, etc.)

⇨ Le mécanisme tend vers une « auto-stabilisation »

GéoDiag 6

Les effondrements de falaise

Ce qui contrôle la stabilité ...
- **La pression hydrostatique dite « de confinement »**

⇨ Dans le cas d'une retenue ou lors d'une crue

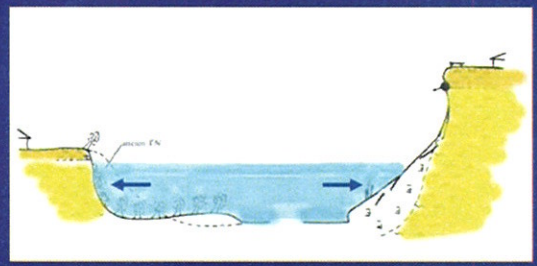

GéoDiag 7

Les effondrements de falaise

Ce qui contrôle la stabilité ...
- **La pression hydrostatique dite « de confinement »**

⇨ Le retrait de cette pression (vidange, décrue) **entraîne des phénomènes de réajustement**

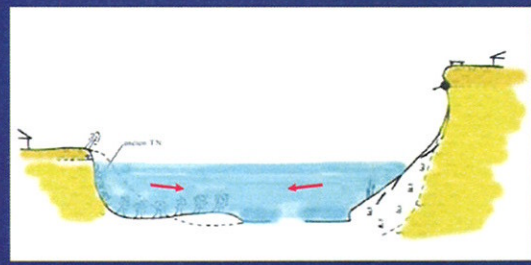

GéoDiag 8

Les effondrements de falaise

Ce qui contrôle la stabilité ...
- **La morphologie du lit de la Garonne** (extrados)
- **Les ouvrages hydroélectriques et leur gestion**

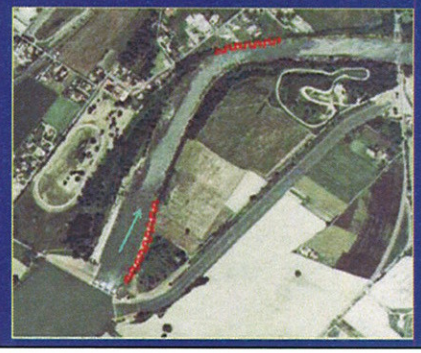

GéoDiag 9

Les effondrements de falaise

Ce qui contrôle la stabilité ...
- **L'instabilité des arbres** (surtout en haut de falaise)

GéoDiag 10

Les effondrements de falaise

Ce qui contrôle la stabilité ...
- **Les surcharges pondérales en haut de falaise** (circulation, construction, etc.)

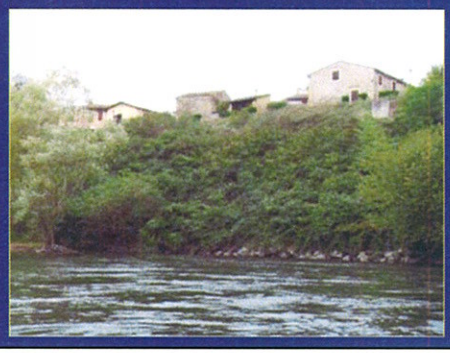

GéoDiag 11

Merci de votre attention !

GéoDiag 12

Propositions pour une gestion durable de la Garonne hydroélectrique entre Boussens et Carbonne (31)

Les érosion de berge et le transport solide d'alluvions

C. Beaufrère, GéoDiag

EPTB Garonne

L'érosion latérale des berges

L'érosion est un des processus par lesquels un cours d'eau peut ajuster ses caractéristiques morphologiques (largeur, profondeur, sinuosité, pente) **en fonction des variations de débits liquides ou solides**

2

Les processus d'érosion

Lorsque le débit liquide s'accroît (crue) :
- **Les vitesses d'écoulement** (et l'énergie !) **augmentent**
- **La section mouillée nécessaire à l'évacuation de l'eau vers l'aval augmentent aussi**

⇨ **Le cours d'eau a besoin de plus de place**

Soit
- ⇨ **Il déborde sur le lit majeur**
- ⇨ **Il érode le fond de son lit** (approfondissement par érosion verticale)
- ⇨ **Il érode ses berges** (élargissement par érosion latérale)

3

Les processus d'érosion

Les vitesses d'écoulement et l'énergie augmentent, en fonction :
- **Du débit liquide**
- **De la pente longitudinale du cours d'eau**
- **De la sinuosité du lit mineur**
- **De la topographie du chenal d'écoulement**
- **De la rugosité des parois**
- **De la bathymétrie**

4

Les processus d'érosion

- Les lignes de courant ne sont pas uniformes (direction, vitesse, etc.)
- Elles présentent une trajectoire hélicoïdale

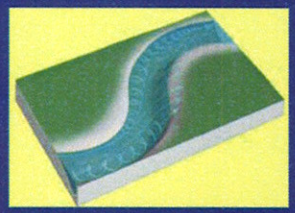

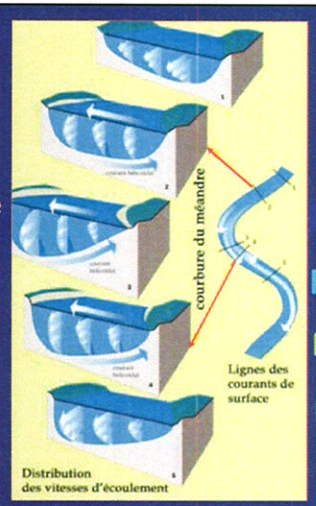

GéoDiag

5

Les processus d'érosion

- → En surface, les écoulements sont plus rapides et ont un pouvoir érosif qui permet l'affouillement du fond et le recul de la berge d'**extrados**
- → Sur le fond, ils sont plus lents et déposent la charge solide transportée dans l'**intrados**

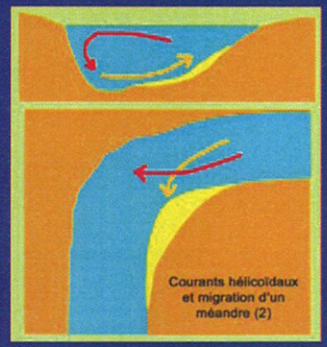

GéoDiag

6

Les processus d'érosion

- L'orientation et la vitesse des lignes de courant sont déterminées par la sinuosité, la topographie et la rugosité du fond et des berges

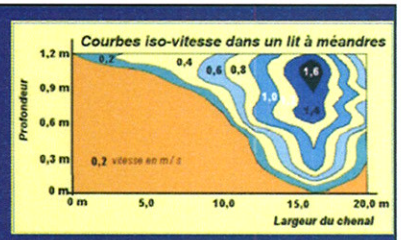

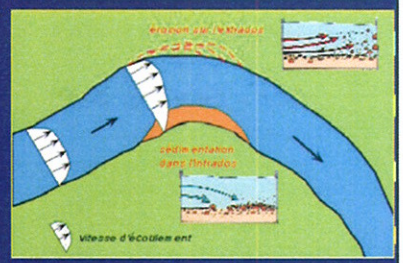

GéoDiag

7

Les processus d'érosion

- Dans un méandre, **érosion latérale** (extrados) et **sédimentation** (intrados) sont les 2 effets de l'ajustement des formes aux variations de débit
- Elles peuvent conduire à la migration progressive des méandres et permettre ainsi **l'ajustement de la sinuosité**
- Cet accroissement de la sinuosité équivaut à une **diminution de la pente ...**
- ... et de **l'énergie !**

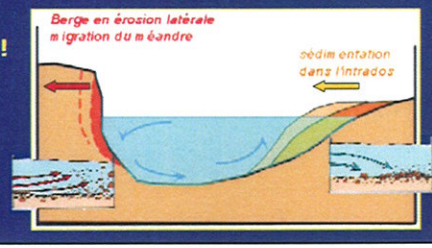

GéoDiag

8

Les processus d'érosion

Cet ajustement de la sinuosité par érosion/sédimentation dépend aussi de la stabilité de la berge d'extrados

Sur la zone étudiée, l'**encaissant** est majoritairement constitué de **roches dures**, peu propices à l'érosion latérale

GéODiag

9

Les processus d'érosion

Il en est de même du fond du lit, où le **substratum affleure** souvent ou n'est recouvert que par une fine couche d'alluvions

Par conséquent, l'ajustement par érosion verticale est également très limité par les **paramètres géologiques**

GéODiag

10

Les processus d'érosion

Aux facteurs naturels peuvent s'ajouter des **facteurs aggravants d'origine anthropique** :

- Le déficit en matériaux solides mobilisables (extractions, barrages)
- L'absence ou l'instabilité de la ripisylve (déboisement, plantations, etc.)
- L'implantation de points durs ou saillants
- La gestion des barrages

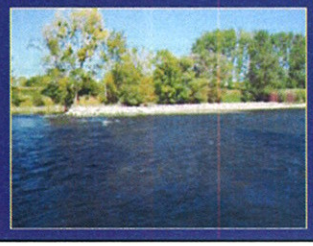

GéODiag

11

Les bancs alluviaux

Les bancs résultent du **transport solide** par charriage de fond et de conditions propices à la **sédimentation**

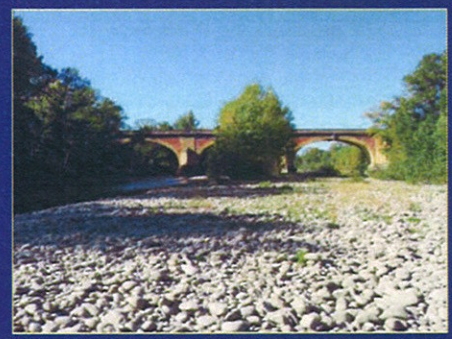

GéODiag

12

Les processus morphodynamiques

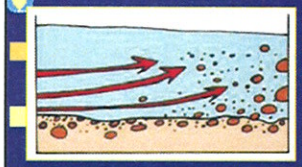

Mise en mouvement, érosion

Transport solide

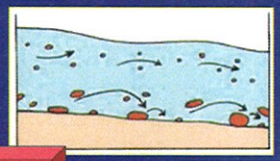

En fonction de la vitesse des écoulements et de la granulométrie du matériaux

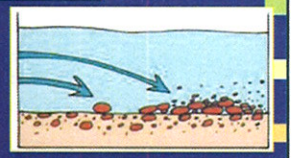

Sédimentation

GéoDiag

13

Le transport solide

Différents modes de transport en fonction de :

- la granulométrie
- la vitesse du courant
- la hauteur d'eau
- le stock sédimentaire
- Etc.

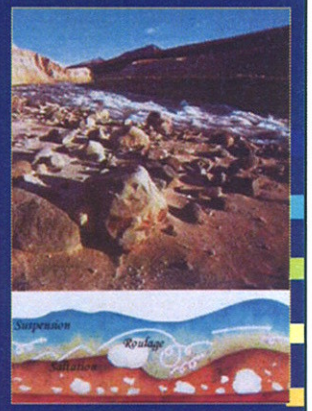

GéoDiag

14

Le transport solide par charriage

Exemple de la crue décembre 1996 sur le Saison (64)

Près du fond, les grains se déplacent par roulage et saltation à une vitesse inférieure à celle de l'eau
(au + quelques mètres par heure)

Ils constituent une masse en mouvement jusqu'à sa sédimentation

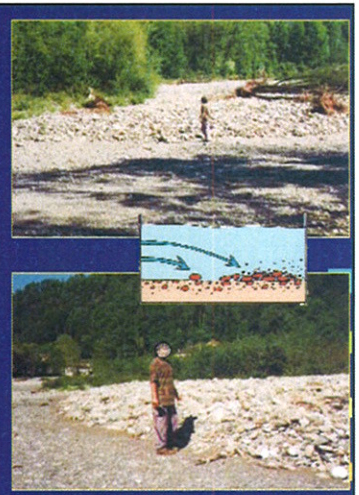

GéoDiag

15

La sédimentation

Elle résulte d'un ralentissement des écoulements et d'un arrêt du transport solide

Elle aboutit à la formation des bancs alluviaux et à la reconstitution du pavage du fond du lit ...

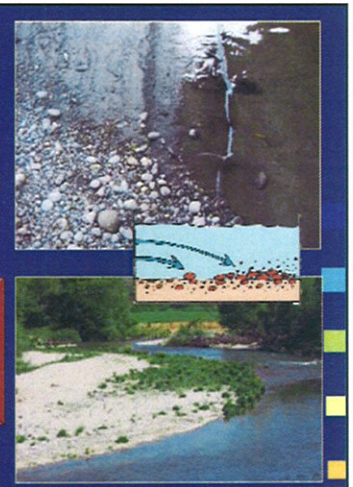

GéoDiag

16

La sédimentation

Soit parce qu'il est trop chargé, soit parce qu'il est ralenti, le cours d'eau **dépose** sa charge solide, plus en aval

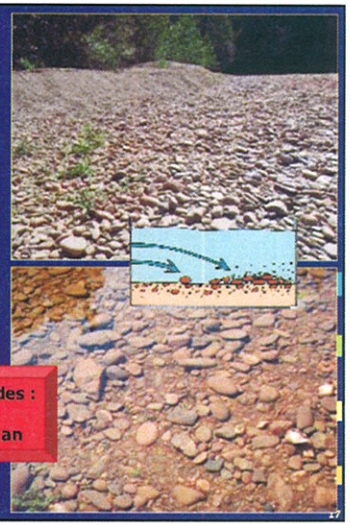

Les distances de transport pour des :
- **galets < 500 mètres par an**
- **sables jusqu'à plusieurs km par an**

GéoDiag 17

Les bancs alluviaux ...

Et la substitution de charge

Mais, lors des crues suivantes le cours d'eau se **recharge** à partir des matériaux déposés par les crues précédentes (bancs, fond, berges)

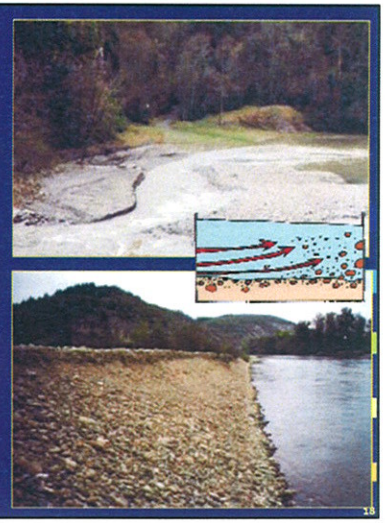

GéoDiag 18

La substitution de charge

Sans le stock de matériaux alluvionnaires constitué par le **plancher** et les **bancs alluviaux**, la reprise de charge par érosion des berges est potentiellement plus importante

A condition que les débits morphogènes soient assez fréquents ...
... et les berges constituées d'alluvions mobilisables

GéoDiag 19

La substitution de charge

Les travaux/ouvrages (extractions, curage, barrages, etc.) qui **réduisent le stock** de sédiments mobilisables ou **interrompent la continuité du transport solide** grossier **modifient** l'érosion des berges ou du fond du lit

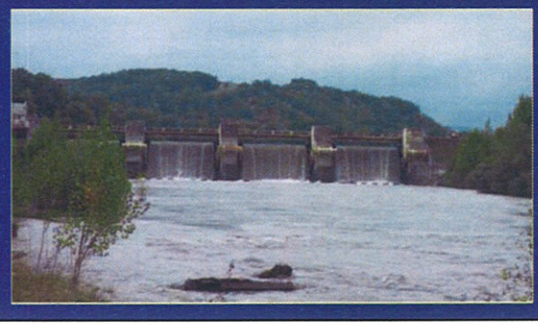

GéoDiag 20

Des processus interdépendants

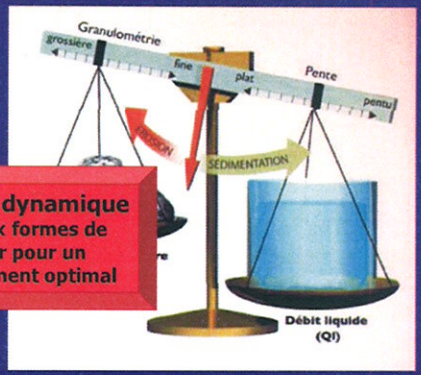

L'équilibre dynamique
permet aux formes de s'adapter pour un fonctionnement optimal

- Ajustement morphologique et réversibilité des formes
- Qualité du milieu physique et des ressources

GéoDiag

21

Des processus interdépendants

Variables de contrôle majeures

Climat, géologie, relief

Variables de contrôle secondaires

Débit liquide Ql

Débit solide Qs

GéoDiag

22

Des processus interdépendants

Variables de contrôle secondaires

Débit liquide Ql

Débit solide Qs

Variables d'ajustement

Tracé, gabarit et pente longitudinale
Stock sédimentaire et granulométrie
Végétation du fond et des berges

Processus d'ajustement pour la dissipation d'énergie

GéoDiag

23

Merci de votre attention !

GéoDiag

24

CAZÈRES

Petit Journal Sud Garonne 2/3/2011

Un diagnostic global pour valoriser la Garonne

Vers un projet commun de Boussens à Carbonne

Jeudi dernier avait lieu à Cazères le second comité de suivi de l'étude "Propositions pour une durable de la Garonne hydroélectrique entre Boussens et Carbonne" organisée par le Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne (SMEAG) dans le cadre du projet européen Sudeau financé par le programme Interreg IVB Sud-ouest européen et l'Agence de l'eau. Une quarantaine d'acteurs du territoire était venue assister à la restitution du diagnostic réalisé par les bureaux d'études Geodiag et Eccel Environnement. Toutes les communes riveraines étaient représentées témoignant ainsi de l'importance de cette réunion d'étape puisqu'il s'agissait de se mettre d'accord sur les atouts mais aussi des points faibles de cette Garonne avant de définir ensemble les actions à mettre en place.

MIEUX COMPRENDRE LE FLEUVE POUR BIEN AGIR

L'assistance fut attentive aux nombreuses explications. "Tout est lié, c'est pourquoi il est nécessaire de porter un diagnostic global des problématiques en lien avec la Garonne et de montrer leurs interactions" soulignait Eccel Environnement. Il était ainsi démontré que l'envasement de chacun des trois plans d'eau répondait à des facteurs distincts qui devraient conduire à imaginer des actions différentes. Il en est de même pour l'érosion des falaises qui menace certains terrains ou encore la végétation qui envahit le lit par endroit alors qu'ailleurs elle est trop mince ou en mauvais état. L'impact des gravières sur les nappes d'eaux souterraines était aussi évoqué ainsi que l'importance du patrimoine naturel comme atout du territoire et support pour le développement touristique. Enfin, si les mesures réalisées indiquent une bonne qualité de l'eau pour la Garonne, des interrogations étaient exprimées quant à celle de la nappe. A la fin de la réunion, M. Christian Sans, conseiller général et maire de Boussens, à l'origine de cette étude, et l'ensemble de l'assistance félicitaient les bureaux d'études pour leur remarquable travail et remerciaient le SMEAG pour avoir orchestré cette démarche.

FG

environnement

DMc 6/3/2011

Un diagnostic de la Garonne pour mieux la valoriser

La Garonne est un axe structurant pour nombre de collectivités riveraines du fleuve. Entre Boussens et Carbonne, la réflexion est en marche. Organisée autour d'une étude menée par le Syndicat Mixte d'études et d'aménagement de la Garonne (Smeag), elle est financée par le programme européen Interreg IVB Sud-ouest et l'Agence de l'eau. Initialement sollicité par des problèmes d'envasement des plans d'eau de Garonne, le Smeag a souhaité guider les élus et les usagers dans leurs choix et leurs actions pour ce tronçon si particulier fortement influencé par les grands barrages EDF qui rendent la gestion du fleuve si complexe.

Le diagnostic, réalisé par les bureaux d'études Geodiag et Eccel Environnement, a été rendu récemment. «L'ensemble des élus, usagers et associations locales portant un intérêt au fleuve ont été invités, dans un souci de large concertation », soulignait Paul Simon, chargé de mission au Smeag. Toutes les communes riveraines ont répondu présent, témoignant ainsi de l'importance de cette réunion d'étape avant de définir ensemble les actions à mettre en place. Les bureaux d'études ont démontré que dans les plans d'eau, les vases et les herbiers gênant les riverains ou certains usages n'impactent pas forcément l'écologie ou la qualité de l'eau du fleuve, sauf par endroits avec la prolifération de plantes exotiques et d'algues.

Sur l'initiative du Smeag, élus et acteurs du fleuve étaient réunis dans la salle des fêtes de Cazères./ Photo DDM.

Mauvais état des boisements

Si la Garonne n'est pas la cause principale de l'instabilité des falaises, pour autant, le mauvais état de ses boisements en est un facteur aggravant. Enfin, son patrimoine naturel et culturel, riche mais méconnu, constitue un véritable support pour le développement touristique du secteur. Christian Sans, conseiller général et maire de Boussens, à l'origine de cette étude, ainsi que l'ensemble de l'assistance ont félicité les bureaux d'études pour ce travail conséquent et remercié le Smeag pour avoir orchestré cette démarche. Sur la base de ce diagnostic partagé, seront identifiées les actions à mener.

G.J.

DES PHOTOS POUR ALERTER

L'association Cazères-Ethique organise une séance photo aujourd'hui, au point de captage de Lavelanet-de-Comminges. Rendez-vous, place de la Bascule à partir de 15 h 30. Un convoi à vélo, pour ceux qui le souhaitent, partira vers 15 h 30. Pour les autres, un convoi automobile partira par la suite.

Propositions pour une gestion durable de la Garonne hydroélectrique entre Boussens et Carbonne – Phase de Diagnostic

ENQUETE DE SATISFACTION – EXPERIENCES PARTICIPATIVES

Nous aimerions compter sur votre aide pour évaluer le processus auquel vous participez
Votre opinion est d'un grand intérêt pour l'organisation d'expériences futures
Merci d'avance de cocher les réunions auxquelles vous avez participé et de répondre aux questions ci-dessous

6 juillet 2010 à Boussens – Réunion préalable d'information	
7 octobre 2010 à Cazères sur Garonne - Réunion du Comité suivi élargi n°1	
30 novembre 2010 – Groupe des élus locaux – Recueil des perceptions	
30 novembre 2010 – Groupe des usagers et acteurs économiques– Recueil des perceptions	
30 novembre 2010 – Groupe des riverains et associations– Recueil des perceptions	
3 décembre 2010 – Groupe des partenaires institutionnels- Recueil des perceptions	
24 février 2011 à Cazères sur Garonne - - Réunion du Comité suivi élargi n°2 – Présentation du diagnostic	

Organisation ☹ 😐 ☺

1. L'invitation aux réunions a été réalisée avec suffisamment d'anticipation ? **1 2 3 4 5**

Commentaires:

2. La durée et le calendrier du processus de participation (phase diagnostic) étaient adaptés ? **1 2 3 4 5**

Commentaires:

3. Comment évaluez-vous les horaires et la durée des réunions de participation ? **1 2 3 4 5**

Commentaires

4. L'accessibilité, c'est à dire la distance du lieu des réunions a facilité votre participation ? **1 2 3 4 5**

Commentaires

5. Les salles où se sont déroulées les réunions étaient adaptées ? **1 2 3 4 5**

Commentaires

Processus de participation:

6. Les objectifs du processus de participation sont clairs ? **1 2 3 4 5**

Commentaires:

7. L'information fournie a été suffisante pour une participation dans de bonnes conditions ? **1 2 3 4 5**

Commentaires:

8. L'information a été plurielle pour comprendre la profondeur des thèmes ? **1 2 3 4 5**

Commentaires:

9. La participation des différents secteurs a été : **1 2 3 4 5**

- Enrichissante

Commentaires:

- Une aide pour comprendre les différentes positions **1 2 3 4 5**

Commentaires:

- Conflictuelle **1 2 3 4 5**

Commentaires:

10. Comment évaluer vous l'animation du processus ? **1 2 3 4 5**

Commentaires:

11. Et les animateurs ? **1 2 3 4 5**

Commentaires:

12. Quel est le niveau de satisfaction dans l'atteinte des objectifs initialement fixés ? **1 2 3 4 5**

Commentaires:

13. Comment évaluez-vous l'intégration des problématiques évoquées pendant le processus de participation ? **1 2 3 4 5**

Commentaires:

14. Y-a-t-il eu une réponse explicative de la part du Sméag sur les problématiques évoquées ? **OUI** ☐ **NON**

Commentaires

15. Comment évaluez-vous cette réponse ? **1 2 3 4 5**

Commentaires

16. Considérez-vous qu'il ait manqué une entité ou un collectif clé dans le débat ? **OUI** ☐ **NON**

Lequel ?

17. Avec l'objectif d'analyser et d'améliorer les futures expériences, en synthèse :

Aspects positifs	Aspects à améliorer